

Grand Projet Toulouse Centre

Projet de réaménagement de la rue Valade

Compte-rendu de la réunion publique

18 octobre 2021

> 25 participants

> Élus présents :

- Julie Escudier, Maire de quartier,
- Maxime Boyer, Adjoint au Maire,

> Services présents :

- Estelle Meyer, Arnaud Turlan, Direction Mobilité, Gestion, Réseaux - Toulouse Métropole
- Stéphane Jourdain, Direction Infrastructures, Travaux & Énergies - Toulouse Métropole
- Inès Delaye, Direction de l'Action territoriale – Ville de Toulouse
- Guillaume Ajavon, Teddie Lorin, Direction des Grands Projets - Toulouse Métropole

> Diaporama en annexe

Julie Escudier accueille les participants et débute la réunion, dédiée au réaménagement de la rue Valade. L'élue indique qu'un projet est étudié afin d'améliorer le cadre de vie des riverains et des usagers de la rue, en apportant plus de confort aux piétons, aux cyclistes et en créant des espaces arborés. L'enjeu de la réunion publique est de recueillir les avis et observations afin d'enrichir le projet.

Guillaume Ajavon précise que le projet proposé pour la rue Valade, s'inscrit dans une réflexion plus globale à l'échelle du quartier : réflexion en cours sur l'embellissement de l'esplanade Montaigne (appartenant à l'Université) et requalification des abords du canal de Brienne, avec la création d'un parvis de l'école d'économie (Projet Toulouse Centre et Grand Parc Canal).

Ensuite, Estelle Meyer présente le diagnostic sur la mobilité. Elle précise notamment les usages cyclables (850 cyclistes par jour ; plus de 2 cyclistes par minute aux heures de pointe) et routiers (4000 véhicules par jour).

Au regard du diagnostic, Julie Escudier présente les enjeux fixés pour améliorer le cadre de vie des habitants et les usages :

- Renouveler le paysage urbain
- Créer une piste cyclable monodirectionnelle, pour sécuriser le contre-sens cyclable
- Végétaliser la rue et créer un espace convivial au pied du platane de la place Anatole France
- Mettre en valeur l'église Saint-Pierre-des-Chartreux

Teddie Lorin présente ainsi les orientations d'aménagement proposées et commente les premières images de synthèse.

Ensuite, les échanges avec les participants portent sur :

- la circulation et le stationnement :
 - Sentiment partagé d'un flux trop important de véhicules. Souhait de réduire le trafic, voire de piétonniser la rue Valade et la rue Deville.
 - Sentiment partagé d'une limitation de vitesse non-respectée.
 - Sentiment partagé d'une difficulté pour les cyclistes en contre-sens et ainsi satisfaction partagée sur la création d'une piste cyclable. Des participants suggèrent de ré-hausser la piste ou la protéger avec du mobilier urbain pour limiter les risques de stationnement illicite.
 - Souhait d'une continuité cyclable entre Saint-Sernin et Saint-Pierre. Interrogation sur la fin de la piste cyclable, aux abords de l'église Saint-Pierre des Chartreux.
 - Souhait des riverains de maintenir quelques places de stationnement dans la rue pour faciliter leur quotidien.
 - Interrogation sur les données relatives au stationnement. Les services indiquent qu'une étude spécifique est en cours. Il est précisé que le quartier Valade dispose d'environ 300 places sur voirie pour 145 abonnés au stationnement résidant (données 31 décembre 2019). Le quartier Valade présente donc des réserves de capacité et accueille les abonnés des quartiers limitrophes.
 - Souhait de stationnement pour les vélos en complément dans le projet, notamment vers l'église ; et souhait d'espacement plus important entre les racks-vélos pour prendre en considération les nouveaux modèles de vélos plus imposants.
- l'aménagement proposé :
 - Interrogation sur l'ampleur du projet. Il est rappelé que le budget alloué à cette opération (1 million d'euros) ne permet pas de requalifier complètement la rue ; mais il permet d'amorcer un projet de renouvellement urbain et de sécuriser les cyclistes à court terme.
 - Plateau piétonnier, prévu entre la place Saint-Pierre et l'église, fait débat. Les participants s'interrogent sur le partage de cet espace public entre les différents usagers et mentionnent le risque de conflit avec les piétons et les véhicules motorisés.
 - Proposition de planter des arbres et des végétaux également du côté du pair de la rue Valade.

- Proposition de déplacer la platebande arborée de façon à apporter de l'ombre sur la piste cyclable.
 - Proposition d'aménager la place Anatole France en place-jardin.
 - Interrogation sur l'aménagement au pied du platane.
- les usages :
 - Évocation des nuisances nocturnes, en raison des activités festives du bar de la place Anatole France et plus largement de la déambulation des fêtards entre la place St-Pierre, la place du Peyrou et Compans.
 - Attractivité du centre-ville jugée comme facteur de dégradation du cadre de vie des riverains. Des participants suggèrent de plus investir dans les quartiers toulousains. Maxime Boyer indique que des démarches et des investissements sont déployés dans l'ensemble des quartiers, avec par exemple l'opération « Cœur de quartier » où près de 30 millions d'euros sont alloués pour renforcer l'attractivité et améliorer le cadre de vie.
 - le lien avec l'université Toulouse 1 Capitole
 - Interrogation sur les possibles reports de stationnement sur le parking de l'université. Maxime Boyer et Julie Escudier sont en lien avec le Président de l'Université.
 - Interrogation sur l'aménagement de l'esplanade Montaigut, notamment avec une piste cyclable. Les services prennent note de cette proposition en soulignant toutefois la nécessité de préserver le cadre bucolique ainsi que les usages piétons et de loisirs de cette esplanade.
 - la méthode de consultation citoyenne : Julie Escudier propose d'organiser un groupe de travail pour enrichir le projet collectivement, une fois que toutes les contributions auront été analysées.

Ainsi, l'élue donne rendez-vous aux participants début 2022 et les invite d'ici là, à contribuer sur la plateforme « Je participe », jusqu'au 2 novembre.

Julie Escudier remercie les participants et clôture la rencontre.